

Qui sont les Belges musulmans ?

La « communauté musulmane » en Belgique est extrêmement diversifiée. Elle est estimée à environ 600 000 personnes, à savoir 5 à 6 % de la population totale, dont 200 000 à Bruxelles. Il n'existe pas de *chiffres officiels* concernant la *religion* en *Belgique*, car ce type de recensement¹ est interdit par la Constitution. Ces chiffres constituent donc des estimations² et sont établis sur la base de plusieurs critères : le nombre de personnes qui viennent d'un pays où l'islam est la religion majoritaire, qui ont migré en Belgique et qui ont toujours la nationalité de ce pays, ceux devenus Belges, leurs descendants³, ainsi que les convertis à l'islam. Un sondage européen a montré que les Belges sont nombreux à surévaluer⁴ très largement la présence de la population musulmane sur le territoire belge. Ils estimaient celle-ci à 29 %. Il y a quelques années, plusieurs articles de presse ont participé à ce sentiment d'invasion en prétendant⁵ que la population musulmane serait bientôt majoritaire, surtout à Bruxelles.

Des clivages⁶ parmi les musulmans

Le tissu⁷ associatif musulman belge est très riche, mais aussi marqué par de nombreux clivages. Le premier est ethnique. Ainsi, on estime que la présence musulmane en Belgique est issue à 80-90 % de l'immigration massive de travailleurs et qu'elle est la conséquence des conventions bilatérales⁸ signées entre le Maroc et la Turquie en 1964. Les autres groupes ethniques sont constitués de convertis⁹ dont le nombre est impossible à estimer ; d'Albanais dont la présence remonte aux années 1920 pour certaines familles et dont la pratique religieuse peut être marquée par le communisme, et, enfin, d'autres groupes maghrébins et africains. Il faut également noter une immigration plus jeune d'origine pakistanaise, syrienne et irakienne.

Le second clivage est religieux : il oppose les chiites¹⁰, très minoritaires (environ 10 %), aux sunnites¹¹. Il y a des tensions entre les deux groupes, qui ont mené en 2012 à un attentat dans une mosquée chiite d'Anderlecht au cours duquel un imam¹² est mort.

Le troisième clivage est générationnel : de nombreux jeunes musulmans veulent s'émanciper de leurs parents, de leurs traditions et de leurs superstitions¹³.

Où vivent les musulmans en Belgique ?

Près de 75 % de la population ayant la nationalité d'un pays où l'islam est la religion dominante résident dans seulement cinq des dix-neuf localités ou communes qui font partie de la région bruxelloise : Schaerbeek, Molenbeek, Bruxelles-ville, Saint-Josse et Anderlecht.

¹ *Volkszählung*

² *Schätzungen*

³ *Nachfahren*

⁴ *überschätzen*

⁵ *behaupten*

⁶ *Spaltung*

⁷ *Netz von Vereinen*

⁸ traités entre deux pays

⁹ Des personnes non-musulmanes qui choisissent l'islam

¹⁰ Le groupe minoritaire de l'islam

¹¹ Le groupe majoritaire de l'islam

¹² Leader musulman

¹³ *Aberglaube*

La répartition géographique actuelle des populations musulmanes à Bruxelles est le résultat de l'histoire migratoire, c'est-à-dire une migration de travail avec une installation des migrants à proximité des lieux de travail de l'époque (construction, industries, etc.) ou qui ont émigré vers la ville lors de la crise économique. Ces quartiers se situent au centre de la ville. Cela signifie que la visibilité de l'islam à Bruxelles existe au cœur même de l'espace urbain bruxellois, et non dans des espaces périphériques comme cela peut être le cas dans certaines villes françaises, par exemple.

La pluralité d'être musulman en Belgique

Il y a quelques temps une étude a mis en évidence la pluralité des appartenances¹⁴ à l'islam, à savoir l'existence de trois profils de croyants : ceux qui ne pratiquent pas du tout ou très peu — ils sont minoritaires, environ 10 % —, ceux qui pratiquent beaucoup et ceux qui « bricolent »¹⁵, un terme qui signifie que les croyants construisent une pratique « à la carte ». Concrètement, cela veut dire que toutes les personnes qui disent prier¹⁶ tous les jours ne vont pas à la mosquée régulièrement, ou que les personnes qui disent pratiquer le jeûne du mois de ramadan¹⁷ consommeront quand même de l'alcool. Ou encore que les personnes qui mangent la viande « halal »¹⁸ ne prient pas régulièrement.

Source :

Texte publié par Corinne Torrekens ,le 30 mars 2016 : <https://orientxxi.info/magazine/contre-vents-et-marees-la-secularisation-de-l-islam-en-belgique.1268> (modifié)

AVANT LA LECTURE

1. **Regardez** les statistiques sur les musulmans en Europe. **Devinez** le pourcentage des musulmans en Belgique, en Allemagne et en France.



2. **Recueillez** vos connaissances générales sur l'islam et les musulmans. Prenez des notes.

3. **Comparez** vos résultats à ceux de votre camarade.

PENDANT LA LECTURE

Lisez l'article et **dégagez** toutes les informations importantes sur les musulmans en Belgique.



APRES LA LECTURE :



1. Pourquoi n'est-il pas possible de calculer le chiffre exact des musulmans en Belgique ?

2. **Présentez** les clivages qui séparent les musulmans belges !

3. **Mettez en contraste** les musulmans belges et français !

4. **Expliquez** pourquoi il n'est pas juste de parler de l'islam au singulier en Belgique !

¹⁴ Le fait de se sentir comme membre d'un groupe

¹⁵ *ici*: ne pas dire la vérité

¹⁶ Acte religieux-faire la prière cinq fois par jour

¹⁷ Pendant ce mois, les musulmans ne mangent et ne boivent pas entre le matin et le soir

¹⁸ Ordre islamique selon lequel l'animal doit être abattu

